

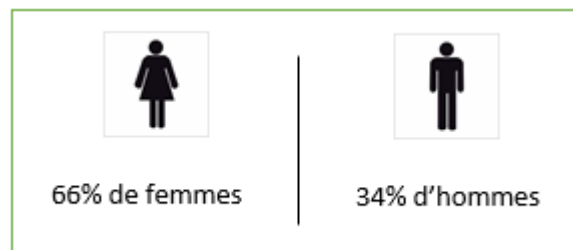
Analyse du questionnaire

Diffusée du 12 juillet au 13 août 2021

Nombre total de répondant : 78

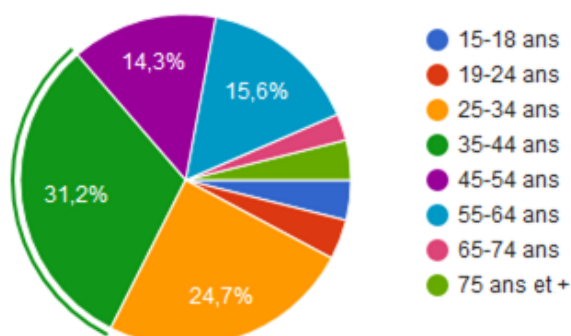
1. Profil et commune de résidence des répondants

Selon les moyennes, le profil type d'un répondant à l'enquête était une femme ayant entre 35 et 44 ans, appartenant à la catégorie socio-professionnelle des employés. Quant au profil type du ménage des répondants, il est composé de trois personnes, il dispose de deux voitures et de trois vélos. 22% des ménages ayant répondu à l'enquête ont des enfants.



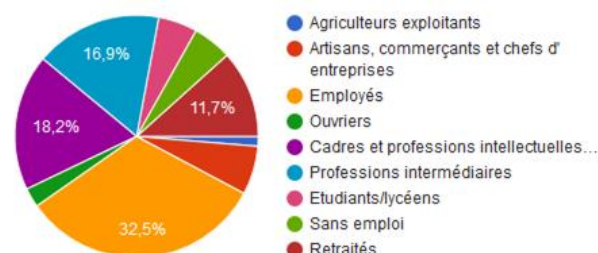
Âge des répondants :

Ce sont principalement des adultes de 25 à 44 ans qui ont répondu à l'enquête. Les moins de 18 ans et les plus de 65 ans sont sous-représentés.



Catégorie socio-professionnelle :

Les répondants sont en grande majorité des employés. Les autres principales catégories représentées sont les cadres et professions intellectuelles supérieures et les professions intermédiaires.



Possession d'un permis de conduire

91% des répondants possèdent le permis B voiture. Un biais est identifié car 5% n'ont que le permis moto, pourtant ces personnes ne disposent pas de moto mais disposent d'une voiture et se déplacent par ce mode. Cocher la case permis B a dû être un oubli. 4% des répondants n'ont aucun permis.

Budget mensuel consacré aux déplacements quotidiens

44% disent dépenser entre 100 et 200€ par mois pour leurs déplacements et 33% entre 50 et 100€. Les dépenses ont probablement été sous-estimées, car seulement 7% des répondants indiquent dépenser plus de 200€ par mois et pourtant il s'agit du budget mensuel moyen des français. Il ne faut pas oublier les dépenses cachées (coût de l'assurance au mois, entretien de la voiture, stationnement...). Les 14% qui estiment leur budget à moins de 50€ sont majoritairement des retraités ou sans emploi.

Commune de résidence et lieu d'habitation

Les principaux répondants habitent la commune de Bégard. Les communes de Kermoroc'h et de Louargat ont également un bon taux de participation. La diffusion du questionnaire a fonctionné principalement grâce aux partages de publications sur les réseaux sociaux et grâce au bulletin municipal de Kermoroc'h. Il avait été demandé aux entreprises de diffuser le questionnaire à leurs employés, mais selon les directions, le sujet des mobilités douces ne correspondait pas aux particularités de leur emploi et aux distances domicile-travail.

		Bégard	Brélidy	Kermoroc'h	Landebaëron	Louargat	Péder nec	Saint-Laurent	Secteur	Autres*	Total
Enquêtés	Nombre	33	2	15	1	11	6	4	72	6	78
	Part de la population de 15 ans et plus	0,8%	0,8%	4,5%	0,6%	0,6%	0,4%	1,0%	0,8%	/	/
Part des répondants		42,3%	2,6%	19,2%	1,3%	14,1%	7,7%	5,1%	92,3%	7,7%	100%

*Lannion, Paimpol, Plouisy, Pontrieux, Saint-Péver, Tréglamus

Afin de mieux comprendre les pratiques de déplacement, il a été demandé aux répondants d'indiquer où ils habitent vis-à-vis du bourg. Les personnes interrogées habitent plutôt près du centre-bourg ou dans un hameau. Il y a une part importante de personnes vivant dans une maison isolée, les possibilités de déplacements à pied sont donc plus faibles, surtout dans les communes à plus grande superficie.



2. Moyens de déplacement des enquêtés

Les 3 principaux moyens de déplacement en état de fonctionnement dont disposent les répondants sont à :

- 96% une voiture
- 58% un vélo
- 18% un vélo à assistance électrique (VAE).

Généralement, il y a un écart entre la possession d'un vélo et son utilisation. L'utilisation du mode de transport montre que peu de personnes utilisent leur vélo selon l'activité et selon les distances à parcourir. Les modes actifs sont donc plus ou moins utilisés selon le motif de l'activité. En ce qui concerne les démarches contraintes, la voiture est utilisée en grande majorité.



Aller travailler ou étudier*

Voiture ou deux-roues motorisés : 79%
Vélo et VAE : 9%
Transports en commun et train : 8%



Sorties et loisirs

Voiture ou deux-roues motorisés : 48%
Marche à pied : 21%
Vélo : 17%
VAE : 8%



Faire des courses

Voiture ou deux-roues motorisés : 72%
Marche à pied : 9%
Vélo : 12%
VAE : 5%



Accompagner un proche

Voiture ou deux-roues motorisés : 83%
Marche à pied : 9%
Vélo et VAE : 7%



Aller voir le médecin

Voiture ou deux-roues motorisés : 85%

Marche à pied : 8%

Vélo et VAE : 6%



Démarches administratives

Voiture ou deux-roues motorisés : 80%

Marche à pied : 8%

Vélo et VAE : 12%

* Clé de lecture : Pour se rendre au travail, 79% des répondants utilisent la voiture. Le vélo est un mode de déplacement qui est utilisé par 9% des enquêtés et les transports en commun par 8% des répondants.

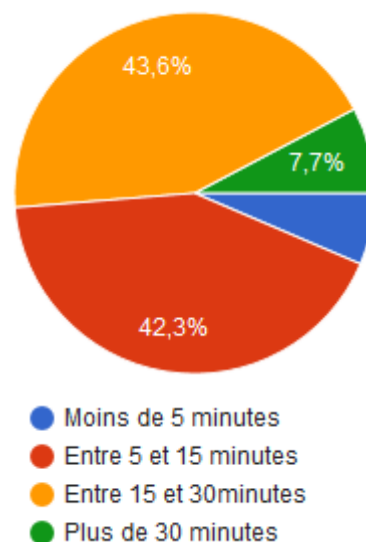
Le mode de déplacement utilisé pour se rendre à ces activités est donc lié aux distances à parcourir. Peu de personnes effectuent des distances inférieures à 2 km, ce sont majoritairement des personnes qui habitent à Bégard. Ces personnes disposent toutes d'une voiture. L'activité principale pour les distances entre 2 et 5km concerne les courses et l'accompagnement d'un proche. Les distances entre 5 et 10 kilomètres sont plus effectuées pour faire des courses ou aller voir le médecin. Pour se rendre au travail, les répondants parcourent plus de 10 kilomètres. Ce sont pour les sorties et loisirs que les distances les plus importantes sont effectuées, car des nombreuses personnes parcourent plus de 25 km pour cette activité.

Près de 24% des répondants ont déjà dû renoncer à une activité citée ci-dessus à cause d'une difficulté rencontrée pour se déplacer. Les principales raisons sont que les horaires de bus ne sont pas assez variables, les routes sont dangereuses et qu'il manque de voies cyclables, ou par soucis de santé.

3. Pratiques de déplacement pour les personnes en emploi ou en formation - 60 répondants

78% des répondants occupent une activité professionnelle ou sont en formation. Les autres personnes qui ne sont ni en emploi, ni en formation détiennent un permis de conduire. Parmi les personnes en activité, seulement 16 personnes travaillent sur le secteur d'étude (26%), dont 13 à Bégard, 1 à Louargat et 2 à Pédernec. La majorité de ces travailleurs habitent également le secteur. Il y a 41 habitants du secteur qui travaillent dans une commune à l'extérieur de ce secteur, dont 12 personnes à Guingamp ; 6 à Grâces ; 9 dans le secteur de Lannion Trégor Communauté. Même si peu de personnes travaillent dans le coin, le fait qu'elles aient répondu au questionnaire montre qu'elles se sentent quand même concernées par le sujet.

Pour se rendre sur leur lieu de travail ou de formation, les enquêtés parcourent majoritairement entre 10 et 25 kilomètres et réalisent en moyenne 20 minutes de trajet aller pour se rendre au travail. Il y a tout de même 55% des actifs qui effectuent des trajets de moins de 15 minutes et 26% de moins de 10 minutes. Les distances étant visiblement plus courtes, il y a une possibilité de report modal pour les personnes utilisant la voiture. Il faut donc comprendre ce qui les freinent à changer de mode de déplacement (cf points 4 et 5). En considérant que les personnes aient la possibilité d'aller au travail ou en formation à vélo, près de 42% seraient prêts à effectuer un trajet entre 5 et 15 minutes et 44% entre 15 et 30 minutes, quel que soit leur âge. Dans le deuxième cas, ce laps de temps leur permettrait de parcourir entre 5 et 10 kilomètres.



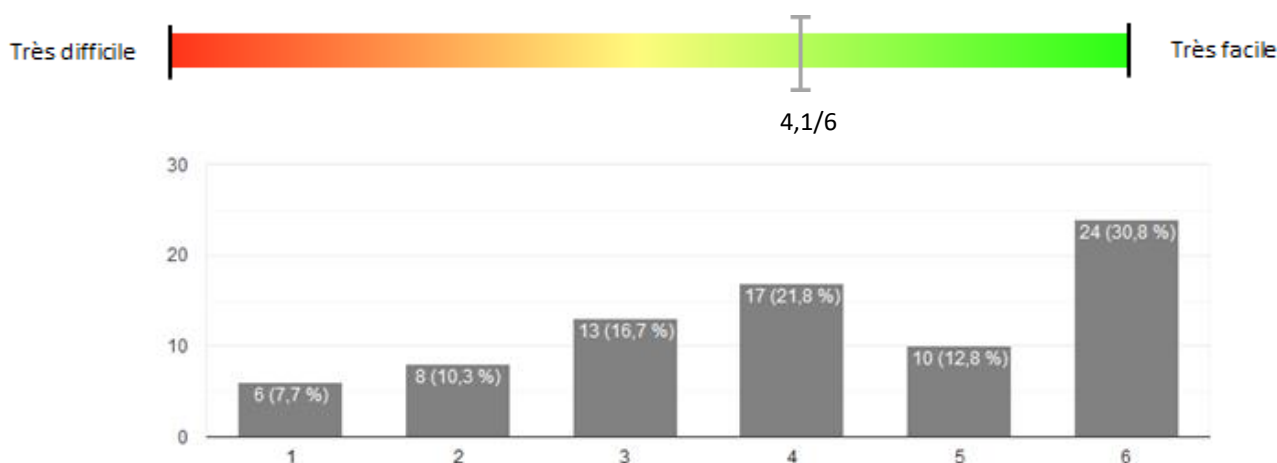
Notamment dû aux distances et au temps du trajet, 93% des répondants en emploi ou formation utilisent le plus fréquemment la voiture. Même si 9% des répondants ont indiqué précédemment utiliser le vélo pour se rendre au travail, cela ne signifie pas que ce mode de déplacement est utilisé au quotidien. En effet, une seule personne indique utiliser le vélo comme mode de transport le plus fréquent, de même pour la marche à pied.

Le choix du mode de transport est influencé principalement par des contraintes. Ainsi, 63% des enquêtés sont d'accord pour dire que la distance domicile-travail influe sur le choix du mode de transport et qu'il est difficile d'aller au travail avec un autre mode. La rapidité est également citée comme raison par 33% des répondants et le confort du moyen est aussi important. Les horaires irréguliers influent sur le choix pour 25% et 16% indiquent que la desserte en transport insuffisante voire inexistante limite le choix du mode de transport. Les personnes qui utilisent les transports en commun indiquent que leur moyen de déplacement est économique et écologique.

Effectuer des étapes sur son trajet domicile-travail est également une contrainte qui restreint le choix du mode de transport. 60% des personnes en emploi ou formation font une halte sur leur trajet pour récupérer leurs enfants ou pour faire des courses, mais certains également pour aller à un rendez-vous. L'utilisation des modes actifs pour se rendre au travail est conditionnée par la distance avec le lieu des étapes et par la possibilité d'arrêt en sécurité. Un report modal vers les modes actifs serait plus opportun pour les personnes qui n'effectuent généralement pas d'étape (40%).

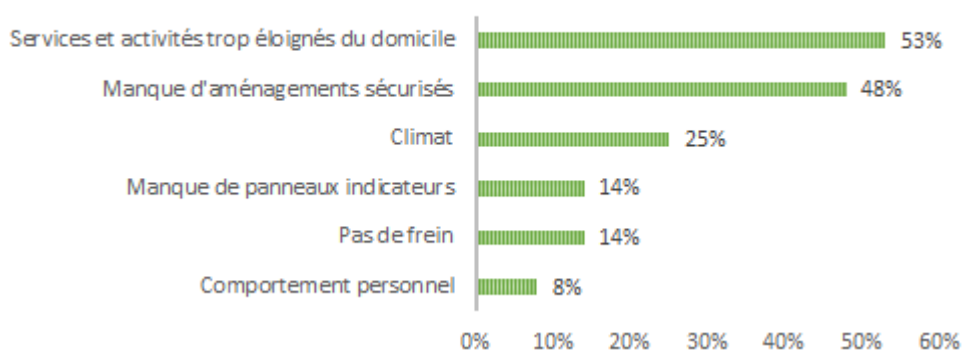
4. La marche à pied

La pratique de la marche à pied dans les communes concernées est très facile pour la plupart des répondants. Mais plusieurs personnes font face à des difficultés pour se déplacer (cf point 6). Parmi ceux considérant la marche comme moyennement difficile à très difficile, 26% d'entre-eux viennent de Bégard ; 22% de Kermoroc'h ; 11% de Saint-Laurent et 7,4% de Pédernec.



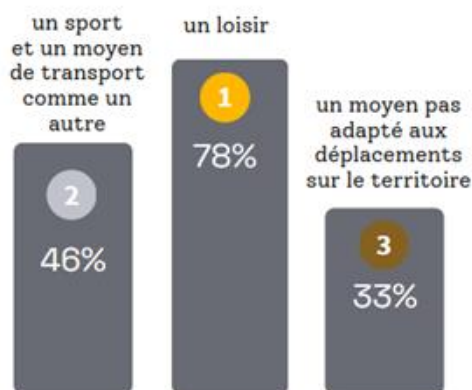
D'autres freins que les difficultés rencontrées sur les communes viennent contraindre la marche à pied. En effet, la distance entre les services et activités et le domicile et le manque d'aménagements sécurisés se présentent comme des limites. Seulement 25% identifient le climat comme un frein. Le manque de chemins et d'entretien de ceux-ci a été cité à 3 reprises comme un obstacle à la marche à pied.

FREINS À LA MARCHÉ À PIED

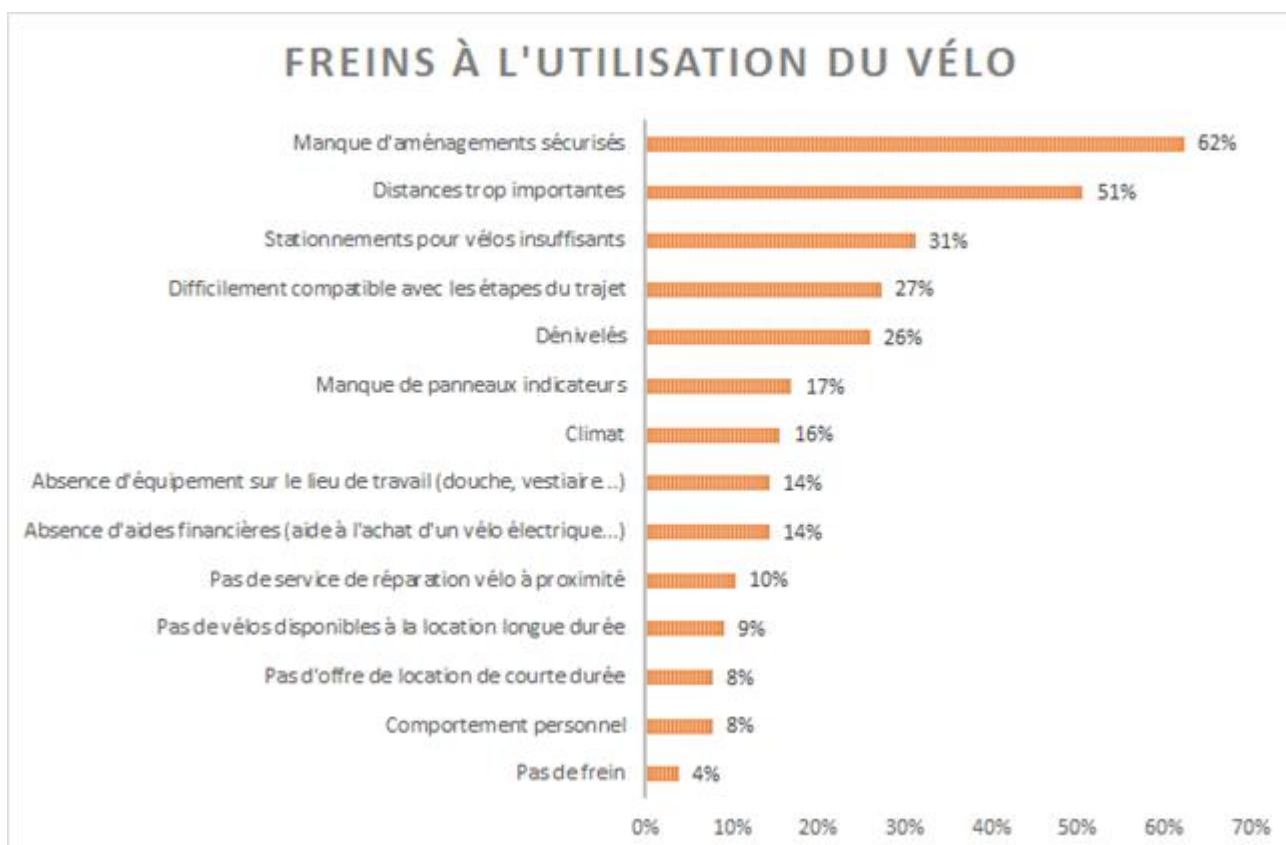


5. Le vélo

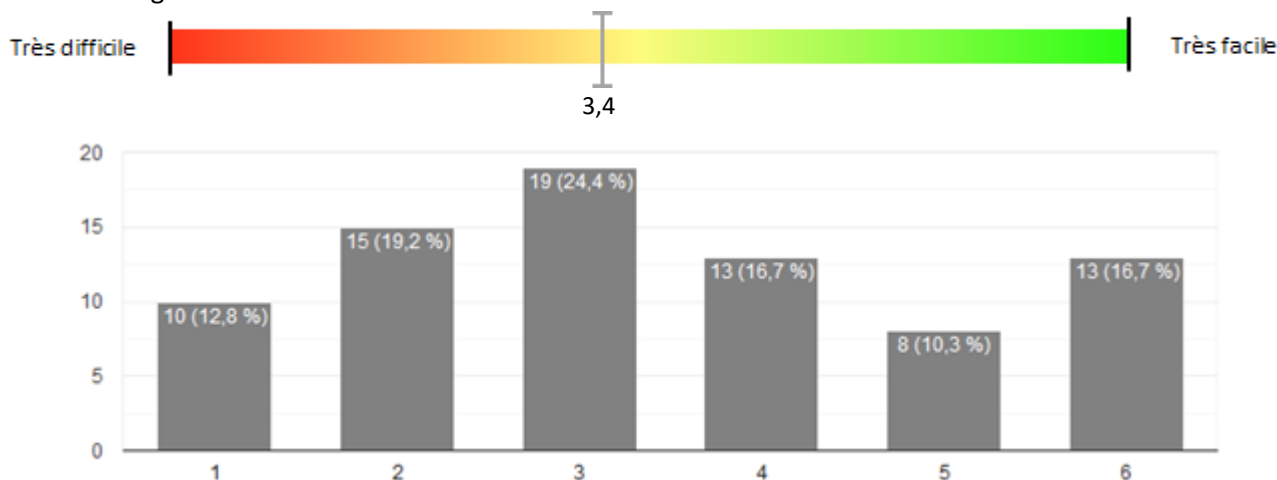
Le vélo est un mode de déplacement qui est considéré par les répondants à 78% comme un loisir. Pour 46% c'est un sport et un moyen de transport comme les autres. Pour autant, 33% des répondants affirment que le vélo n'est pas adapté aux déplacements sur leur territoire et 23% qu'il ne remplacera jamais la voiture, tandis que 9% ne peuvent pas s'en passer. Les premiers chiffres sont plutôt positifs et laissent penser que l'usage du vélo au quotidien peut se développer dans les années à venir sur ce territoire.



De nombreux freins viennent limiter l'utilisation du vélo et concernent principalement le manque d'aménagements sécurisés et les distances des trajets trop importantes. Le stationnement sécurisé des vélos étant insuffisant, cela engendre des problèmes de vols et une réticence à se déplacer en vélo. Il a également été indiqué qu'il manque de stationnement sécurisé adapté aux vélos-cargos. Les dénivelés ne sont pas un problème majeur pour les répondants, malgré les reliefs du territoire. Contrairement à la marche à pied, il n'y a que 4% des répondants qui ne trouvent pas de frein à l'utilisation du vélo, montrant ainsi qu'il y a plus d'obstacles qui viendraient empêcher les personnes de se mettre au vélo pour des trajets quotidiens.



Les habitants rencontrent ces différents problèmes sur leur commune puisqu'ils jugent leurs déplacements compliqués. Presque 13% indiquent qu'il n'est pas du tout facile de se déplacer à vélo sur leur commune. Ces personnes habitent principalement Bégard, mais les communes de Brélidy, Kermoroc'h, Péder nec et Saint-Laurent ont également été citées.



6. Vers un développement des mobilités actives

Ce sont 47 personnes qui ont émis au moins une remarque quant aux difficultés rencontrées à pied ou à vélo sur leur commune. Les principales sont le manque de pistes dédiées, les problèmes de sécurité notamment dus aux vitesses excessives. Le nuage de mots ci-dessous reprend ces difficultés et la taille dépend du nombre de fois où elles ont été citées.



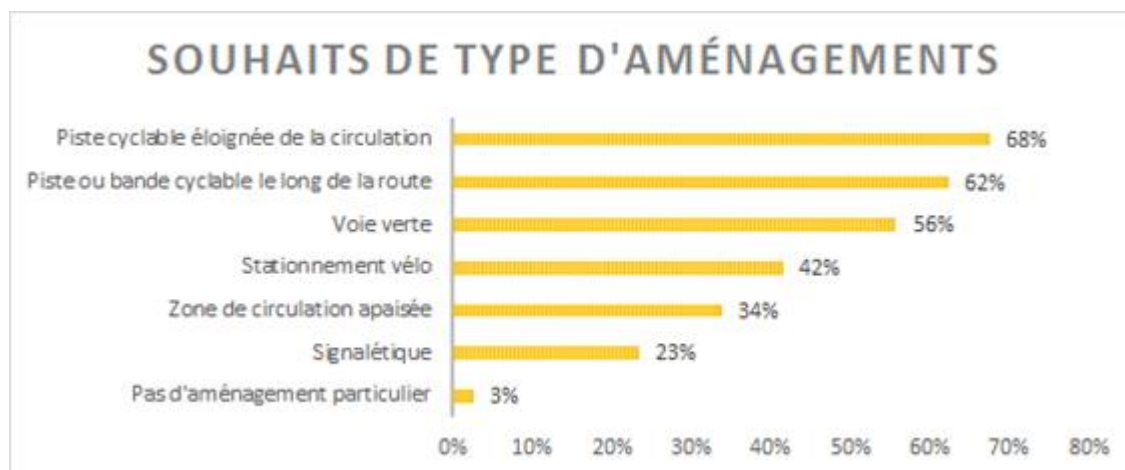
“Je trouve dommage qu’il soit plus facile de se balader en ville plutôt qu’à la campagne dans mon cas...”

“Mes enfants sont à 2km du collège; cela devrait être sécurisé de s’y rendre à vélo et pourtant ce n’est pas le cas”

“Manque de sécurité à cause des tracteurs (moi et mon fils de 5 ans, à vélo, avons dû nous jeter dans le fossé une fois pour éviter l'accident...)”

Malgré toutes ces difficultés et les freins énoncés précédemment, il y a quand même 98% des répondants qui souhaitent faire davantage de vélo ou de marche à pied, principalement pour se balader. Faire ses courses à pied ou à vélo est un souhait pour 60% des enquêtés et 47% aimeraient de la même manière se rendre au travail ou à l'école. 26% aimeraient également pouvoir rejoindre un arrêt de car ou une aire de covoiturage à travers les modes actifs.

Afin de réduire un frein non négligeable, cité à 48% pour la marche et 62% pour le vélo, les enquêtés aimeraient voir sur leur commune des aménagements dédiés aux modes actifs et sécurisés. Les types d'aménagements principaux souhaités sont des pistes ou bandes éloignées de la circulation ou le long de la route et 42% des répondants aimeraient du stationnement pour vélos.



Ces aménagements permettraient principalement d'accéder au collège, à l'aire de covoiturage, aux commerces de proximité, aux bourgs depuis l'extérieur et entre les villages. Pour Bégard, une proposition a été faite de faire des trottoirs au niveau du centre équestre et du dentiste et d'installer des emplacements sécurisés pour stationner les vélos à la mairie de Bégard et à la MJC. Des itinéraires à aménager ont été proposés par 30 personnes et regroupés dans le tableau ci-dessous.

Sur le secteur concerné	Bégard	Du secteur vers autre direction	Hors secteur concerné
<ul style="list-style-type: none"> Trottoirs Rue <u>hent toul</u> direction du centre équestre Saint-Laurent – Bégard Entre la ZA de Bégard et le centre-ville Péder nec-Bégard x2 Bré lidy-Bégard Accès centre-ville vers l'aire de covoiturage de Coat y en à Bégard (aire sauvage ?) Louargat – Saint-Eloi – Bégard D32 (Squiffiec-Bégard) Le Manaty vers bourg de Louargat Pour rejoindre la gare Belle-Isle-Bégard 	<ul style="list-style-type: none"> Centre-ville (cité x2) Rue Saint Bernard x3 Trézélan-Bégard x2 Routes avoisinantes de Bégard/ou du centre La commune dans son ensemble Bon Sauveur → Collège Vers le CHS Autour du collège : Botlézan à collège Avenue Pierre Perron Rue du Bon Sauveur et du dispensaire Relier Bégard aux villages environnants 	<ul style="list-style-type: none"> Bégard – Pontrioux Routes direction Guingamp Kermoroc'h – Plouisy – Grâces Kermoroc'h – Guingamp Ecole Kermoroc'h – Ecole Squiffiec – Ecole Trégonneau Relier Bégard aux villes de Guingamp et Lannion Louargat vers Guingamp 	<ul style="list-style-type: none"> Guingamp – Plouisy Pontrioux-Paimpol D787 Etang de Prat Faciliter l'accès en vélo du lycée Kernilien, notamment depuis l'aire de covoiturage, depuis la route de Tréguier et de Plouisy

Près de 40 propositions pour faciliter les modes actifs ont été faites et reprises dans le nuage de mots suivant. Par exemple, améliorer la visibilité serait une solution, en installant par exemple des miroirs sur les petites routes et en entretenant les bas-côtés. Des actions de sensibilisation pourraient être organisées, principalement à destination des enfants et des conducteurs automobiles et d'engins agricoles. En lien avec la sensibilisation, plusieurs types d'actions festives sont proposés : atelier d'entretien et de réparation de vélos ; bourse d'échange vélo et de matériel de vélo et de randonnées ; organisation de journée "tous en vélo ou à pied" avec fermeture exceptionnelle de routes aux voitures. De plus, des ramassages scolaires à vélo pourraient être mis en place.

